

PRÉ-REQUIS

- N'avoir jamais encadré d'alternants (ou bien ne pas avoir encadré d'alternant depuis 5 ans)
- Être maître d'apprentissage et ressentir le besoin de suivre la formation dans sa totalité pour réajuster sa pratique

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les enjeux et les missions d'un tuteur (ou maître d'apprentissage) en entreprise
- Se former aux techniques d'accueil et de pédagogie
- Savoir situer son intervention dans le parcours de formation de l'apprenant
- Acquérir des techniques de management
- Coordination avec le centre de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Participer à l'information, l'orientation et l'articulation du parcours de formation professionnelle de l'alternant
- Permettre à l'alternant de tirer profit au maximum de l'alternance
- Créer les conditions d'une intégration professionnelle réussie dans l'entreprise, le métier et plus précisément le secteur CHR
- Accompagner l'alternant dans la découverte du métier et dans la construction de son projet professionnel
- Organiser et réaliser le parcours de formation professionnelle de l'alternant en situation de travail
- Contribuer à l'évaluation des acquis professionnels de l'alternant tout au long du parcours de formation
- Appliquer les règles légales et conventionnelles régissant les contrats de formation en alternance dans le secteur HCR

MODALITÉS D'ANIMATION ET D'ÉVALUATION

Face à face pédagogique

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation « Normée » CERTIBLOC

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Avoir suivi la totalité de la formation

COÛT

- 210 euros TTC
- Possibilité de prise en charge par l'OPCO
- Financement personnel

DURÉE

14 heures en centre de formation

DATES

Lundi 26 juin 2023 et lundi 3 juillet 2023

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DES INTERVENANTS

Formateur issu du secteur professionnel, ayant la qualification professionnelle, l'expérience et se formant en continue.

FORMATION INITIALE

CONTENUS DE LA FORMATION

MODULE 1 - Information sur les parcours de formation professionnelle par alternance dans le secteur HCR

- Présenter son entreprise et son environnement pour situer le secteur HCR
- Présenter son rôle de maître d'apprentissage ou tuteur
- Echanger sur le projet professionnel de l'alternant
- Cerner les besoins, les attentes et le degré d'autonomie
- Formuler les différentes étapes du parcours de formation
- Présenter la mission de l'alternant
- Présenter le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation (devoirs de l'employeur et de l'alternant)
- Identifier les connaissances et compétences des qualifications visées

MODULE 2 - Intégration de l'alternant à son nouvel environnement professionnel Accueil et accompagnement & Organisation du parcours de formation

Accueil de l'alternant dans l'entreprise

- Présenter l'entreprise, le service, l'équipe, et l'organisation du travail
- Présenter le métier visé par l'alternant, ainsi que son environnement (situation du poste dans la chaîne des autres emplois de l'entreprise)
- Présenter le référentiel métier et les perspectives de formation et d'évolution dans le secteur CHR

Accompagnement de l'alternant dans l'entreprise

- Présenter les règles d'hygiène et de sécurité
- Planifier le suivi régulier de l'alternant
- Développer la motivation de l'alternant et ses aptitudes pour le métier
- Développer le professionnalisme, l'autonomie et la responsabilisation de l'alternant
- Elaborer le parcours et le rythme de formation en situation de travail au regard des compétences et du niveau de l'alternant
- Identifier les personnes ressources en fonction des techniques à apprendre
- Définir les séquences formatives et leurs évaluations en situation réelle de travail

Intégration de l'alternant dans l'entreprise

- Présenter les règles de l'organisation du travail et du fonctionnement de l'entreprise
- Faciliter la relation de l'alternant avec les autres collaborateurs de l'entreprise sans oublier de présenter son activité au sein de l'entreprise
- Identifier toute difficulté susceptible de perturber la formation et l'intégration de l'alternant
- Repérer les enjeux et les conditions de réussite de la mission, notamment pour fidéliser l'alternant dans le secteur CHR
- Mettre en situation l'alternant et vérifier sa motivation
- Valoriser le travail réalisé

MODULE 3 - Transmission et évaluation des compétences professionnelles en situation de travail

- Présenter le référentiel et les activités professionnelles relatives au diplôme ou certificat préparé
- Echanger et entretenir une relation suivie avec un référent du centre de formation
- Organiser les activités de l'alternant en fonction des compétences clés à acquérir
- Etablir un programme de travail de l'alternant et identifier les personnels avec lesquels l'alternant réalisera les tâches
- Analyser et exploiter les erreurs et les difficultés pour faciliter les apprentissages
- Articuler les séquences formation en entreprise avec la progression établie en centre de formation
- Mesurer les progrès de l'alternant et adapter sa progression en fonction des difficultés repérées en centre de formation
- Encourager les progressions et maintenir la relation de confiance
- Participer aux évaluations qualifiantes et mettre en œuvre le Contrôle en Cours de Formation (CCF)

MODULE 4 - Initiation au Droit Social : Les contrats de formation en alternance dans le secteur HCR

- Les contrats en alternance dans le secteur HCR
- Le cadre juridique, le contrat de travail, le statut de salarié
- Forme et durée des contrats
- Réglementation et durée de formation
- Rappel sur la réglementation des mineurs
- Informer l'alternant sur les aides possibles dans le secteur HCR (logement, permis de conduire...)

CFA Trajectoire - Campus Odyssée

Contact pour une formation :

Solène RUSQUET
Chargée de mission Formation continue
06 79 11 29 77
solene.rusquet@cfatrajectoire.fr



POSTULER SUR NOTRE SITE INTERNET

OU
www.cfatrajectoire.fr



**POUR PLUS D'INFORMATION
CONTACTER
NOTRE RÉFÉRENTE HANDICAP**
nadege.anseume@cfatrajectoire.fr
Tél : 01 30 96 12 35